

## Daniel Guérin et Georges Lefebvre, une rencontre improbable.

Antonio de Francesco

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lrf/162>

DOI : 10.4000/lrf.162

ISSN : 2105-2557

### Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

### Référence électronique

Antonio de Francesco, « Daniel Guérin et Georges Lefebvre, une rencontre improbable. », *La Révolution française* [En ligne], Georges Lefebvre, mis en ligne le 16 juin 2010, consulté le 27 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lrf/162> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lrf.162>

---

Ce document a été généré automatiquement le 27 août 2022.

Tous droits réservés

---

# Daniel Guérin et Georges Lefebvre, une rencontre improbable.

Antonio de Francesco

---

- 1 L'ambiance de l'année 1968 assura un regain d'intérêt pour la *Lutte des classes sous la première république*, l'ouvrage que Daniel Guérin publia en 1946, après y avoir longuement travaillé tout au long de la seconde guerre mondiale. L'ouvrage suivait une ligne interprétative fondée sur le concept de révolution permanente. Le livre indiquait comment, durant la Révolution française, s'était déroulée une violente lutte de classe entre les sans-culottes (une sorte de prolétariat embryonnaire) et la bourgeoisie représentée par les jacobins et Robespierre. L'auteur suggérait, de fait, une relecture de la tradition historiographique révolutionnaire française, car, selon lui, toutes les interprétations favorables à la Terreur - de Jean Jaurès à Albert Mathiez jusqu'à Georges Lefebvre - avaient seulement servi à maintenir le mouvement ouvrier en situation subalterne face à la démocratie bourgeoise<sup>1</sup>. Au lendemain de l'année 1968, Daniel Guérin faisait du Mai parisien la continuation de la Commune de 1871 et des Soviets de 1905 et de 1917. Il mettait à jour une nouvelle édition, revue et augmentée, de la *Lutte des classes*, à l'intérieur de laquelle, dans la *postface* dédiée aux historiens de la révolution, il confirmait son avis de 1946 sur la personnalité de Lefebvre. Au lendemain de la guerre, il l'avait présenté comme un « disciple et continuateur » d'Albert Mathiez. Il en avait rappelé la « timidité » qui l'avait empêché de prendre ses distances face au robespierrisme de son prédécesseur et « de se dégager du cocon de la démocratie bourgeoise ». Il ne pouvait s'empêcher de regretter aussi le « bond en avant qu'un tel maître eut fait faire à l'histoire de la révolution s'il était entièrement libéré de sa formation et de son milieu »<sup>2</sup>.
- 2 Par delà l'esprit et le ton polémique de Guérin - une sorte de « contradicteur permanent »<sup>3</sup> - les critiques de 1946 adressées à Lefebvre n'étaient point si âpres, parce qu'elles reflétaient, plus simplement, l'espoir que la nouvelle ligne interprétative tracée par la *Lutte des classes* parviendrait à influencer les études révolutionnaires d'après guerre. Comme les historiens le savent, ce fut le contraire : l'ouvrage reçut rapidement des critiques très négatives<sup>4</sup> et dans les années suivantes, l'école de Lefebvre, en

particulier les « trois mousquetaires » Soboul, Cobb et Rudé, dans leurs études sur la sans-culotterie, ne perdirent jamais l'occasion de dénoncer les contradictions de l'œuvre de Guérin<sup>5</sup>. C'est pourquoi, en 1969, à l'occasion de la deuxième édition de la *Lutte des classes*, Guérin confirmait toutes les critiques adressées à Lefebvre dans la première édition pour ajouter, quant à Lefebvre : « C'est malheureusement le contraire qui s'est produit. Dans la dernière partie de sa carrière, on l'a vu se figer dans un conformisme robespierriste qui ne laissait tout de même point prévoir ses premiers écrits »<sup>6</sup>.

- 3 Dans les années 1970-1980, Guérin divisait donc en deux parties l'œuvre historique de Lefebvre, en distinguant dans l'après guerre une saison bien moins intéressante que la première. Toujours d'après Guérin, dans la dernière partie de sa vie, Lefebvre aurait fait preuve d'une suspicion face à toute hétérodoxie interprétative de la Révolution française et serait devenu le garant d'un robespierrisme qui traduisait la dimension autoritaire et étatique du Parti Communiste Français. Somme toute, cette distinction révèle moins un jugement sur la personne de Lefebvre que sur la gauche française du XX<sup>e</sup> siècle, qui disposait, selon les propos de Guérin, d'une vitalité, avant 1939, que l'hégémonie communiste, construite tout au long de la guerre de Libération, avait paralysée. La biographie politique de Lefebvre<sup>7</sup>, passée d'une sorte de proximité avec la SFIO tout au long des années 1930-1940, à l'engagement du côté du parti des fusillés au lendemain de la guerre, semblait résumer exemplairement, dans la vision de Guérin, ce repli - politique et par conséquent historiographique - de la tradition des études révolutionnaires<sup>8</sup>.
- 4 De plus, Guérin et Lefebvre, n'étaient certainement point faits pour s'entendre : ni avant, ni durant, ni après la guerre. Guérin était un politicien, dont les interventions sur le fascisme, le capitalisme, le colonialisme, le syndicalisme, exprimaient son engagement politique et concouraient à définir les termes de l'action d'un intellectuel militant<sup>9</sup>. Exemplaire, demeure à ce propos, le rapport de police rédigé sur son compte en 1931:

Il occupe une chambre modeste et inconfortable ... Il reçoit à son domicile les journaux et brochures : 'La vie socialiste', 'La gendarmerie nationale', 'La vie économique des Soviets' ... Dans sa chambre il a placardé sur les murs des caricatures et affiches communistes. Sur sa table, on peut y voir de nombreux articles de journaux qui ont trait à la politique de la France au Maroc et à l'organisation judiciaire chez les Berbères ... L'enquêté est représenté comme un mystique. Il s'astreint à mener une vie modeste, en rapport avec les maigres ressources qu'il retire de son travail d'ouvrier manuel et de journaliste. Il rend, toutefois, régulièrement visite à ses parents, 22 bd. Saint-Michel, qui déplorent, bien entendu, l'attitude politique de leur fils<sup>10</sup>.

- 5 Guérin était donc un militant politique, qui avait été initialement proche de Pierre Monatte, avant de se rapprocher du PCF, dont le dogmatisme le déçut, pour adhérer finalement, en 1935, faute de mieux, à la SFIO, où il se plaça du côté de la gauche pivertiste<sup>11</sup>. La saison du Front populaire le vit défenseur des revendications ouvrières, dans une approche de défi radical à l'exécutif de gauche et c'est de cette période que datent ses prises de positions trotskistes, tout comme ses analyses du fascisme, avec les moyens de le combattre par le refus des alliances politiques avec les forces bourgeoises<sup>12</sup>. Il développa un pacifisme convaincu, dénonçant une collusion inacceptable entre le social-patriotisme d'une part et le national-communisme de l'autre, tout à l'avantage du grand capital<sup>13</sup>. C'est à partir de ces années, comprenant le spectre de la guerre approchant, que son intérêt pour les événements de la Révolution

française se développa<sup>14</sup>. La preuve apparaît dans le crédit initialement accordé au pacifisme de Robespierre, tel que les recherches de Georges Michon, élève de Mathiez, ne manquaient pas de le montrer<sup>15</sup>, et dans la solidarité politique et intellectuelle avec Maurice Dommanget, avec lequel, en 1938, il organisa quelques meetings pacifistes<sup>16</sup>. C'est de ces mêmes années que date, d'ailleurs, son adhésion à la Société des Études Robespierriennes, à laquelle Guérin continuait formellement d'être inscrit encore en 1946<sup>17</sup> : ce qui pourrait indiquer combien il la considérait comme une société d'études vouée à proposer une image bien moins guerrière et patriotique de Robespierre, que la tradition politique française continuait de lui assigner.

- 6 Quand la guerre éclata, Guérin se conforma à ses positions pacifistes et préféra se réfugier en Norvège, où il arriva au début de septembre 1939. Il y réalisa l'édition d'un bulletin mensuel adressé aux adhérents du FOI (Front Ouvrier International), un regroupement politique à tendance pacifiste de bien courte durée<sup>18</sup>. En effet, la Gestapo, au moment de l'invasion de la Norvège, l'arrêta et au mois d'avril 1940 le transféra en Allemagne comme interné civil, mais il ne fut pas emprisonné longtemps, car il rentra libre en Norvège à la fin de décembre, où – d'après son témoignage – il se mit à pratiquer par nécessité plusieurs travaux manuels. Ce ne fut que le 1er mars 1942 que la bureaucratie allemande lui permit le rapatriement en France<sup>19</sup>. Toujours selon son témoignage, c'est de ces années que date sa décision d'écrire une œuvre sur la Grande Révolution, commencée dans les bibliothèques de Norvège, développée à Paris pendant l'occupation allemande, achevée (et imprimée) juste au lendemain de la Libération, en 1946<sup>20</sup>. Le propos de cette initiative était, cela va de soi, totalement politique : comme Guérin le rappellera en 1969, publiant l'introduction à la *Lutte des classes* restée jusqu'alors inédite, il entendait de cette façon « puiser dans la grande expérience révolutionnaire des éléments susceptibles de régénérer le socialisme révolutionnaire contemporain ». Après coup, il ajoutait : « une telle entreprise ne pouvait pas ne pas faire scandale : scandale auprès des historiens falsificateurs de la grande révolution, scandale auprès des politiques falsificateurs du véritable socialisme prolétarien ». C'est pourquoi, il se disait en même temps convaincu que Mai 68 aurait rendu à son œuvre l'hommage que la gauche de l'après-guerre – qu'elle soit social-démocrate ou stalinienne peu importe, car elle restait toujours et avant tout robespierriste – lui avait constamment refusé<sup>21</sup>.
- 7 Les critiques déjà évoquées ne manquèrent pas effectivement<sup>22</sup>. Lefebvre fut un des premiers à intervenir, avec un compte rendu dans lequel dès le début, il affirmait que dans le travail de Guérin, « les interprétations contestables ou inadmissibles fourmillent ». Parmi celles-ci, en simplifiant et en cristallisant la complexité sociale de l'époque, se trouvait la revendication de réduire le fond de la révolution à une lutte de classes ; à ce propos, Lefebvre convenait avec Guérin que la Révolution s'était traduite en une « domination de la bourgeoisie que les classes populaires [avaient] supporté sans contre partie équitable », mais il refusait d'en faire les prémisses d'une guerre civile, car à son avis 1789 restait ancré dans la lutte d'un Tiers-État tout entier tendu vers, et solidaire de la suppression de la féodalité. Ce point de vue montre comment Lefebvre formulait sur le terrain de l'histoire politique son désaccord avec Guérin pour aborder ensuite, à l'intérieur de ce contexte, la question de la nature sociale de la sans-culotterie. En effet, il soulignait que Guérin avait oublié de rappeler que si la révolution était née de la lutte du Tiers-État contre l'aristocratie, le processus de radicalisation, qui atteint son point culminant en 1793, avait été imposé à la bourgeoisie par le retour

en force des tenants de l'Ancien Régime. Par conséquent, l'expérience de l'an II naissait de la nécessité de faire la guerre, aux frontières comme à l'intérieur, contre les forces contre-révolutionnaires, mais elle n'avait pour objectif premier (et dernier) de protéger les intérêts de classe de la bourgeoise. Ceci était d'autant plus vrai que la nécessité d'unir toutes les forces révolutionnaires - dont l'exemple était donné par l'armée de l'an II - fut tout de suite comprise par les masses populaires, qui réclamèrent et appuyèrent la levée en masse et l'économie dirigée, les seules à pouvoir soutenir l'effort militaire du gouvernement révolutionnaire contre ses ennemis.

- 8 Certes, les rênes du pouvoir politiques restèrent dans les mains de la Convention, mais - comme le soulignait Lefebvre - il ne pouvait en être autrement. Même si l'effort de la dictature bourgeoise fut orienté dans la perspective de donner un coup final à l'aristocratie, le fait que la bourgeoisie en tirait un avantage direct empêchait qu'il y ait : « un marxiste qui soutiendra que l'avenir des classes populaires n'en dépendait pas également ». Il était donc inutile - toujours selon Lefebvre - de garder une sorte de fausse nostalgie d'une dictature qui prit forme par en bas et non par en haut, car le temps du prolétariat n'était point encore advenu. À l'époque, certains s'en rendirent compte. D'ailleurs « si les hébertistes ou Babeuf avaient réussi, leur premier soin eut été de recréer un Comité de salut public ». Cette reconstruction, toute politique, des événements de 1793 constituait les prémisses d'un approfondissement sur la contradiction sociale qui dominait l'œuvre de Guérin : les sans-culottes n'étaient pas en majorité des salariés, ils n'étaient donc pas un prolétariat comme l'œuvre le suggérait et derrière eux s'amassait une masse informe qui « demandait du pain, ni plus, ni moins », dont l'analphabétisme politique pouvait se traduire par « une de ces émeutes de la foule affamée et souffrante qui jalonnent l'histoire quel que soit le gouvernement », mais qui n'aurait de toute façon jamais pu remettre le pouvoir politique aux sans-culottes. De l'autre côté de la barricade, tous les bourgeois n'étaient pas égaux : il y avait ceux qui prétendaient à une immobilité de la hiérarchie sociale, et pour qui le suffrage universel était acceptable « à condition qu'il se laissât guider », et il y avait aussi les robespierristes, qui comptaient sur une démocratie sociale dont les résultats furent peut être « minces », mais seulement à cause de l'expérience de trop courte durée du gouvernement de salut public<sup>23</sup>.
- 9 Dans ces quelques pages de Lefebvre, la ligne historiographique qui allait dominer la scène des années suivantes était déjà indiquée : d'un côté se confirmait la valeur progressive de l'expérience de l'an II, proposée par Lefebvre, comme un « front populaire » et de l'autre, afin justement de réduire la marge de manœuvre des théories de Guérin, il suggérait rien de moins qu'un approfondissement du sens global des mouvements populaires dans la France révolutionnaire. À plus grande envergure, dans les années suivantes, Soboul et Rudé d'un côté et Cobb de l'autre, allaient prendre en charge collectivement et individuellement, la tâche de restituer, toujours en accord sur le fonds mais avec des préoccupations et des sensibilités différentes, une représentation concrète du monde du travail français destinée - comme leurs propos ne manquaient pas de le rappeler obstinément - à démonter les hypothèses fantaisistes de Guérin<sup>24</sup>. Il faut aujourd'hui nuancer : car justement dans les travaux des trois mousquetaires, une partie de l'argumentation de Guérin demeurait, bien que non soulignée valide : par exemple Cobban n'avait pas complètement tort en montrant comment les décrets de ventôse étaient lus par Soboul en des termes beaucoup moins positifs par rapport aux propositions de Lefebvre<sup>25</sup>. Tandis qu'il n'y a aucun doute sur le fait que Cobb, en polémiquant avec Guérin sur la composition et la nature politique de

l'armée révolutionnaire, était d'accord sur le caractère autoritaire et insupportablement moraliste de Robespierre<sup>26</sup>. Toutefois, les critiques qui étaient adressées à Guérin, celles de Soboul comme celles de Rudé, restaient dures, car elles s'appuyaient sur l'itinéraire tracé précédemment par Lefebvre, dans lequel l'interprétation globale de l'événement révolutionnaire prévalait sur ses aspects particuliers et se teintait d'un jugement de mérite qui restait tout à fait politique. Toutefois, entre la spontanéité insurrectionnelle, tant louée par Guérin, et la proposition des mérites de la démocratie sociale robespierriste défendue par Lefebvre, il n'est pas difficile de lire l'éloignement politique, dans l'immédiat après guerre, entre celui qui incitait encore la gauche à retrouver une dimension révolutionnaire et celui qui estimait que les valeurs d'une vraie démocratie trouvaient comme unique et authentique interprète le PCF.

- 10 Lucien Febvre avait bien résumé les termes de l'affrontement dans une critique caustique de l'ouvrage *Lutte de classes*, dans laquelle - après avoir souligné les incohérences de l'œuvre et les jugements inutilement « tranchants » de Guérin sur Jaurès, Mathiez et Lefebvre - rappelait quel était le milieu culturel auquel appartenait l'auteur : « Ce genre de ton-là ? Il me rappelle quelque chose - ou quelqu'un. Ah oui ! Georges Sorel. Brandissant avec la lettre son 'couteau de cuisine' contre Jaurès. Le cher Sorel de Lagardelle et de Mussolini »<sup>27</sup>. Le rapprochement de Guérin à la tradition politique du syndicalisme révolutionnaire était subtil, car - en France comme en Italie - le rejet par Sorel d'un 1793 étatiste et anticipateur des bonapartismes avait conduit au refus du marxisme et de tout réformisme d'après une lecture de la Révolution placée sous le signe d'une domination de la classe bourgeoise et par conséquent de la répression anti-prolétarienne. Il s'agissait d'une interprétation de la dimension sociale de 1789 sur laquelle le fascisme, en Italie, par le biais de la racine syndicaliste et maximaliste de Mussolini, insistera longtemps<sup>28</sup> et qui, en parallèle, poursuivra son parcours en France, où de nombreux hommes de gauche (quelques uns passés ensuite à la collaboration avec l'occupant allemand) la revendiqueront souvent et orgueilleusement. Qu'il suffise de rappeler, ici, la synthèse de la révolution française, que Léon Émery, ancien syndicaliste devenu collaborationniste, rédigea sur une suggestion de Georges Michon, juste après l'épuration autour de 1945<sup>29</sup>, ou de remonter encore plus tôt, durant les années de l'occupation, aux multiples interventions de Georges Albertini, ancien socialiste proche de la CGT, mais créateur avec Marcel Déat du RNP, toutes très élogieuses face au prétendu robespierrisme pacifiste et anti-bourgeois prôné par Georges Michon<sup>30</sup>. Or, ce n'est pas un hasard si l'introduction de Guérin à la *Lutte des classes* - publiée comme on le disait seulement en 1969, mais rédigée au lendemain de 1945 - conserve plusieurs points de contact avec ces points de vue, parce que dans ces pages-là fourmille la diabolisation constante de la dictature bourgeoise des années révolutionnaires.
- 11 La conclusion semble aller de soi : bien que Guérin ait toujours prétendu, même dans les années 1970-1980, interpréter de façon neuve le sens de la Révolution française, son œuvre était en réalité, déjà en 1946, déphasée, car totalement piégée entre les tensions idéologiques de l'entre deux guerres et dans le nouveau contexte politique de la France et de l'Europe au lendemain de 1945, elle paraissait même dépassée<sup>31</sup>. Cet aspect contradictoire n'avait pas échappé à Georges Lefebvre, qui connaissait d'ailleurs bien le parcours politique de Guérin et à l'égard duquel l'expérience de la guerre, en plaçant les deux hommes aux antipodes, l'avait amené à nourrir un profond mépris pour celui dont le pacifisme contrastait trop fortement avec le destin tragique du frère, martyr de

la Résistance. De plus, le parcours intellectuel de Lefebvre s'était développé d'après l'exemple de l'historien Jean Jaurès et du socialisme de Jules Guesde et avait par conséquent toujours maintenu bien des distances face à tout radicalisme à racine sorélienne<sup>32</sup>. Au début des années 1930-1940, Lefebvre était déjà un historien fort apprécié, dont la carrière académique aurait connu une forte accélération quand il publia, avec Raymond Guyot et Philippe Sagnac, le successeur d'Alphonse Aulard, le volume sur la période révolutionnaire dans la collection *Peuples et civilisations*. Ce travail lui valut, quelque temps après, de passer de Strasbourg à la Sorbonne, où il succéda en 1935, bien que comme simple chargé de cours, à Raymond Guyot, et en 1937, au moment de la retraite de Sagnac, de lui succéder sur la chaire d'histoire de la Révolution.

- 12 Toutefois, les nouvelles fortunes académiques de l'historien n'ocultaient en rien son engagement politique : il est vrai que Lefebvre s'était tenu à distance de la querelle Mathiez-Aulard<sup>33</sup> et qu'il garda toujours de bons rapports avec Sagnac<sup>34</sup> mais son marxisme, ses sympathies politiques et son dévouement pour la mémoire de Jean Jaurès<sup>35</sup> l'amènèrent rapidement, à la mort d'Albert Mathiez, à la présidence de la Société des Études Robespierriennes qu'il dirigea, dans des années très troublées, lorsque soufflait bien fort le vent du pacifisme. L'engagement patriotique de la société ne passait pas nécessairement par le soutien à la politique de l'opposition armée aux fascismes (il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que le robespierriste pacifiste Georges Michon resta, tout au long des années Trente, et jusqu'à la mort intervenue en 1945, vice-président de la Société des Études robespierristes)<sup>36</sup>. Il n'y a point de doute, en tous les cas, sur la volonté de Lefebvre de faire face à la montée des fascismes, qui l'amena dès qu'il arriva à Paris, à collaborer avec le *Comité de vigilance des intellectuels antifascistes*<sup>37</sup> et à créer, à la Sorbonne, un *Cercle Descartes*, où le sentiment national, décliné en termes patriotiques pourtant distants du chauvinisme, lui vaudra d'être couvert d'injures par l'Action Française<sup>38</sup>. Son engagement politique trouvera d'ailleurs sa réalisation concrète dans la création de l'Institut d'Histoire de la Révolution française, qui est en réalité une transformation du Centre d'études de la Révolution française créée en 1932 par Sagnac et par un historien du droit, le réfugié russe Mirkine-Guetzevitch<sup>39</sup>, grâce à l'appui du recteur (et historien de la Révolution à Lyon) Sébastien Charléty<sup>40</sup>. À l'occasion de l'avènement du gouvernement du Front populaire, à peine Lefebvre avait-il succédé à Sagnac, qu'il réclamait le rattachement du centre à la Faculté des Lettres<sup>41</sup> et obtenait du ministre de l'instruction, Jean Zay, le décret qui créait l'Institut d'Histoire de la Révolution française et qui, dans les faits, excluait ceux qui au cours des années précédentes, avaient représenté la tradition des études révolutionnaires à la Sorbonne<sup>42</sup>. Il s'en suivit que l'exclusion de Mirkine-Guetzevitch<sup>43</sup>, évidemment trop anti-communiste pour rester associé à Lefebvre, plaçait l'Institut d'histoire de la Révolution française sous la bannière du Front populaire et signifiait à la communauté universitaire le rapprochement entre la Société des études robespierristes et la Sorbonne, sous l'égide culturelle et politique de la première. Il s'agit d'un passage fondamental : la Sorbonne, qui était, depuis la création de la chaire d'histoire de la Révolution française un fief dantoniste et bientôt anti-communiste (aux funérailles d'Alphonse Aulard, en 1928, participèrent Milioukoff et Kerenski ...) <sup>44</sup> « passait » de l'autre côté culturel et politique. Il s'agissait d'un changement qui ne paraissait pas du tout irréversible, car Sagnac, désormais professeur honoraire à la Sorbonne, obtint la présidence de l'Institut international d'histoire de la Révolution française, un organisme créé en 1936 pour organiser les manifestations du cent-

cinquantenaire approchant, en attendant qu'en 1939 la mise en retraite de Lefebvre pût ouvrir la voie à Mirkine-Guetzevitch. Entretemps, néanmoins, Lefebvre s'accorda avec le directeur des archives de France, Pierre Caron, pour une gestion concordée des célébrations du cent-cinquantenaire, ce qui lui permit d'obtenir un fort soutien financier de l'État, de rattacher le nouvel Institut directement à l'Université et de réclamer que la notice de l'établissement de l'Institut international d'histoire de la Révolution française ne figurât plus au livret de l'étudiant<sup>45</sup> et d'être exceptionnellement prorogé sur la chaire dont il était le titulaire<sup>46</sup>.

- 13 Pour l'occasion, Lefebvre organisa une série de manifestations publiques pour commémorer la Révolution, où il est difficile de distinguer la dimension proprement scientifique des enjeux politiques. La chose ne résulta d'ailleurs pas facile, car on a déjà remarqué que la Société des études robespierristes ne constituait pas un bloc et Lefebvre, en qualité de président, ne pouvait que patronner des initiatives parfois très différentes. Il en est ainsi de son curieux soutien, par exemple, au projet de la droite de la CGT de célébrer 1789 par une publication où se trouvaient plusieurs interventions - de Georges Michon comme de Georges Albertini - qui, bien que préfacées par Lefebvre, ne partageaient pas du tout une interprétation sorbonnarde de la Révolution<sup>47</sup>. C'est pourquoi Lefebvre pensa dicter la ligne politique des célébrations dans une conférence tenue le 22 février au *Cercle Descartes*, à la Sorbonne donc, sur le sens de 1789 en 1939. L'approche était bien politique, car il rapprochait l'expérience de la Révolution française de la situation internationale et il introduisait des analogies - quelque peu réductrices, à dire vrai - d'une part entre les démocraties libérales et l'œuvre de la Constituante et, d'autre part, entre les dictatures et le bonapartisme. Il va de soi, qu'en se référant à la démocratie sociale robespierriste, Lefebvre désirait souligner le seul antécédent possible du Front populaire, demeurant par conséquent l'unique point de référence pour tous ceux qui, face aux mauvais accords de Munich, ne voulaient courber l'échine devant l'Allemagne nazie. La conclusion était révélatrice de sa vision militante du précédent révolutionnaire et esquissait ce qu'il percevait désormais comme un choix inévitable menant à la guerre. « ... à travers l'histoire on rencontre tant de peuples qui ont préféré obéir, ce qui, d'ailleurs, ne leur a épargné ni les épreuves, ni la guerre. Rien ne nous exposerait davantage au péril suprême, que de donner à croire que nous aussi, nous sommes résignés. Que ceux qui se prétendent les partisans de la liberté prennent leurs responsabilités : la liberté se mérite, la liberté se défend »<sup>48</sup>. Les mêmes motivations animent son livre *1789*, paru dans la conjoncture dramatique de la situation internationale et dont la conclusion résume la dimension fort militante de son travail : « Jeunesse de 1939 ! La Déclaration aussi est une tradition, et une tradition glorieuse. Entends, en la lisant, la voix des ancêtres qui te parlent, ceux qui ont combattu à Valmy, à Jemappes, à Fleurus, au cri de Vive la Nation ! Ils t'ont faite libre ... Ils te répètent que ton sort est entre tes mains et que de toi, de toi seule dépend le sort de la cité future. Aperçois le risque : puisque il est un attrait pour toi, il ne te fera pas reculer. Mesure la grandeur de la tâche, mais aussi la dignité dont elle te revêt. Renoncerais-tu ? Tes anciens ont confiance en toi ; tu seras bientôt la Nation : Vive la Nation ! »<sup>49</sup>.
- 14 La guerre déclarée peu après, verra Lefebvre en militant convaincu de l'engagement militaire français, même s'il fut un fort mauvais interprète de l'humeur nationale, car dans une lettre du mois d'avril 1940 au collègue britannique Thompson, il écrivait que « la masse du peuple s'est rendue compte, comme chez vous, de ce qui est en jeu et



maintenant que les Alliés semblent prêts pour l'action et agissent en effet, il me semble qu'avec le temps, à certains égards, le plus difficile, est passé »<sup>50</sup>. Le désastre militaire et l'occupation allemande ont donc profondément marqué Lefebvre, en le confinant, bien qu'étant à la retraite, entre les murs de l'Institut d'histoire de la Révolution française<sup>51</sup>, où il évitera des ennuis encore pires grâce à la bienveillance, que lui assurèrent (évidemment à son insu) quelques unes des personnalités de la SER – comme Michon et Vaillandet – entre-temps passés du côté de l'occupant<sup>52</sup>. Viendra ensuite, durant ces années dramatiques, la catastrophe de l'horrible meurtre par la Gestapo, de son frère Théodore, résistant<sup>53</sup>. L'ensemble de ces faits rappelés suffit pour comprendre les raisons qui poussèrent Lefebvre, tout au long de la Résistance, à durcir ses positions politiques, jusqu'à se révolter contre la SFIO, considérée comme responsable de l'effondrement parlementaire de 1940 et à nourrir un profond mépris pour le monde socialiste en général, dont l'hétérogénéité de positions à l'occasion de la crise de 1939 lui paraissait avoir amené à la défaite, à la prise du pouvoir par Pétain et à la collaboration de trop de Français avec l'occupant allemand. De plus, Lefebvre, qui demeurait président de la Société des études robespierristes, savait très bien que celle-ci n'était pas du tout exempte de cette dérive dramatique, car en son sein il y avait eu bien des pacifistes devenus eux aussi des collaborationnistes. Ainsi peut s'expliquer son rapprochement, au lendemain de la Libération, envers le PCF, qui lui semblait, désormais, le seul parti politique révolutionnaire, car à la fois de gauche et patriotique : il s'agissait d'un choix qui lui imposera une nouvelle ligne politique dans l'organisation des études révolutionnaires. Cette nouvelle orientation était clairement expliquée dans le même numéro des *AHRF* qui contenait son compte rendu sur l'ouvrage de Guérin, et une note – la fameuse *Pro domo* – dans laquelle Lefebvre répondait directement aux remarques qui lui avaient été faites dans *La lutte des classes*. Ces pages sont bien connues<sup>54</sup>, car elles représentent une sorte d'autobiographie culturelle de Lefebvre: il se dit l'élève (bien qu'indirect) de Jaurès, il se distingue nettement de Mathiez et il revendique, comme tout véritable historien, rigueur méthodologique et respect pour la dimension scientifique de la discipline<sup>55</sup>. En ce qui nous concerne, ce n'est pas là d'ailleurs l'aspect le plus intéressant de *Pro domo*, qui est une sorte de réponse officielle du président de la Société des Études robespierristes à celui qui mettait en discussion la valeur du robespierrisme comme catégorie révolutionnaire. À ce propos, il est important de souligner pourquoi il réclamait avec orgueil d'aborder la question dans les mêmes termes qui avaient animé son discours d'Arras, en 1933, à l'occasion de l'inauguration du monument dévolu à Robespierre. On sait qu'à cette occasion ses paroles avaient provoqué des mécontentements à l'intérieur même de la Société des études robespierristes, car il avait proposé l'Incorruptible comme un partisan résolu de la guerre défensive et parce-que le discours du 30 pluviôse avait « paru condamner, mutatis mutandis, toute entente avec Hitler. Pacifistes et objecteurs de conscience – concluait Lefebvre - se sont jugés visés »<sup>56</sup>.

- 15 Or, au lendemain de la guerre, à l'occasion de la polémique avec Guérin, ce n'était pas un hasard si Lefebvre revenait sur son discours de 1933 pour en rappeler un passage en particulier, et notamment celui auquel – précisait-il - « les circonstances ont procuré depuis un relief saisissant ». Il s'agissait de l'intervention parlementaire du 25 septembre 1793, quand Robespierre avait contesté le choix de nommer le conventionnel Briez au Comité de Salut Public, caril était coupable, à son avis, de ne pas avoir empêché, en l'abandonnant, que Valenciennes se rendît aux troupes allemandes<sup>57</sup>. L'analogie avec Guérin, qui était passé en Norvège en 1939, était évidente et visait à

refuser tout droit de citoyenneté révolutionnaire à ceux qui au travers du pacifisme ou de la fuite, avaient contribué à ce que la France soit détruite par le national-socialisme et qui, par conséquent, ne méritaient plus, une fois le sacrifice consommé, de rester dans la citadelle de la gauche française.

- 16 C'est pourquoi, *Pro domo* anticipait une épuration au sein de la Société des Études robespierristes, dont nous avons d'ailleurs quelques témoignages : du refus d'accepter Vaillandet à l'immédiate prise de distance du supplément à la *Correspondance* de Robespierre que Georges Michon, en 1942, aux temps de l'occupation allemande, avait publié sous les auspices de la SER, en remerciant publiquement Vaillandet et ... Lefebvre même!<sup>58</sup>
- 17 L'expérience de la guerre et de l'occupation avait donc radicalisé les positions politiques de Lefebvre qui marquèrent en profondeur – et comment pouvait-il en être autrement ? – son expérience historique<sup>59</sup>. En effet, sa ligne interprétative de la révolution et de l'Empire, fortement troublée par l'expérience de l'occupation allemande, ne manquera pas, durant les années successives, de se rigidifier et sous cet aspect, Daniel Guérin n'avait pas tort de rappeler comment le robespierrisme de Lefebvre s'était bien aiguisé dans le temps. Il ne se trompait pas non plus quand il le reliait directement à l'acceptation par Lefebvre de la ligne politique tout à fait stalinienne du PCF après le second conflit<sup>60</sup>. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que Guérin, dans les années successives, en parallèle au « bouleversement idéologique ouvert par la déstalinisation », continua plusieurs fois à prendre la parole, répondant à ses nombreux détracteurs pour réaffirmer ses propres théories et suggérer aussi une nouvelle saison d'unité à gauche, où, « sans distinction de tendances ou d'affinités », on reconnaissait dans la Grande révolution la mère de toutes les révolutions possibles, présentes et/ou futures<sup>61</sup>.
- 18 À ce propos, il est important de rappeler que de l'autre côté de la Manche, cette polémique avait éveillé la curiosité d'Alfred Cobban, pour qui la dispute naissait seulement de la réputation trotskiste de Guérin et ne comportait pas deux visions différentes de la Révolution<sup>62</sup>. À son avis, et il ne se trompait pas, tous les historiens en France, de Lefebvre jusqu'à Guérin, faisaient de la Révolution française le passage politique fondamental de la naissance de l'ordre capitaliste et bourgeois. Cobban, au contraire, depuis 1954, avec une brève intervention au titre provocateur *Le mythe de la Révolution française*, contestait tout cela, en rappelant comment l'année 1789 n'avait pas substitué l'Ancien Régime avec un ordre social nouveau et avait encore moins favorisé le développement du capitalisme de France. À cet égard, il argumentait comment depuis déjà longtemps, en France, la « féodalité » n'existait plus ? Seuls demeuraient des droits seigneuriaux, détenus par tant de figures nobiliaires, diverses et opposées, que celles-ci ne pouvaient pas composer une « aristocratie féodale ». La conséquence était immédiate : s'il manquait un système socio-économique et/ou politique qui identifiait la féodalité, il devenait impossible de lire la Révolution en tant que destruction de cette dernière. D'ailleurs cette même bourgeoisie désireuse de renverser l'Ancien Régime pour le remplacer par un ordre capitaliste était « introuvable » : Cobban rappelait la modeste proportion de bourgeois entrepreneurs dans les assemblées provinciales et soulignait comment dans le Tiers-État étaient représentés ceux qui exerçaient des fonctions publiques, en position subalterne face aux nobles. En comparant la situation à la veille de 1789 avec celle de l'ère napoléonienne il lui devenait facile de conclure qu'aucun ordre capitaliste n'avait pris forme et que la

révolution s'était limitée à « remplacer dans l'administration une oligarchie nobiliaire par des bourgeois professionnels auxquels antérieurement l'État devait déjà son efficacité ». Le mythe de la Révolution française par Cobban se résumait dans ce retentissant malentendu qui tendait à présenter comme bourgeoise et capitaliste une révolution politique qui portait au contraire vers une direction bien différente, voire opposée<sup>63</sup>.

- 19 Or, l'on ne saurait rendre compte de la complexité des choses sans rappeler comment Cobban arriva en 1954, sur la vague de ses précédentes études, à ces considérations : tout au long des années 1930-1940, il avait travaillé sur les origines des totalitarismes, qui semblaient, alors, sur le point de balayer les démocraties, et il en avait repéré une racine profonde dans la référence de la gauche à la tradition révolutionnaire de 1789. Cette perspective avait été affinée au lendemain de 1945, dans le nouveau contexte de la Guerre froide, en soulignant combien la dimension idéologique de la tradition révolutionnaire avait, à son avis, débordé sur le terrain de la recherche historique<sup>64</sup>, d'où son refus de la lecture marxiste de la Révolution française, qui se résumait – cela va de soi – à une participation à la tentative de démantèlement de l'appareil idéologique communiste.
- 20 C'est pourquoi Lefebvre reprit tout de suite la plume et lui répondit, par un autre compte rendu critique, qui garde, et ce n'est pas par hasard, la même structure que celui qu'il avait dédié quelques années auparavant, à l'œuvre de Guérin<sup>65</sup>. En effet, encore une fois, Lefebvre, en tant qu'historien, choisissait de démonter tout d'abord sur le terrain scientifique les argumentations de Cobban pour passer ensuite à quelques considérations finales qui reflétaient la situation politique de l'époque. Et donc, il commençait par rappeler la composition de la féodalité française en 1789 : il convenait avec Cobban de son hétérogénéité, mais il précisait que la bourgeoisie révolutionnaire la définissait d'une manière globale, car elle lui semblait, indépendamment de ses différentes composantes, tirer de toutes les manières « origine de la violence et porter trace de l'asservissement de l'homme ». En même temps, Lefebvre avait soin de rappeler comment, la nuit du 4 août, les Constituants, en distinguant les modalités d'abolition des privilèges, avaient « soumis la légitimité de la propriété à révision en recherchant son origine » et en agissant ainsi avaient commis un acte aux conséquences révolutionnaires. Quant à la composition sociale de la Constituante, Lefebvre reconnaissait le fondement de certaines argumentations de Cobban, en suggérant que même en France on s'acheminait vers des études sur la composition sociale des assemblées et convenait – sous un angle différent – avec Cobban que les officiers étaient un groupe révolutionnaire de la bourgeoisie : ils avaient en effet préparé « l'idéologie qui procura à la bourgeoisie une conscience de classe sans laquelle la Révolution ne serait pas concevable ». Enfin, Lefebvre refusait les considérations de Cobban sur l'absence dans le processus révolutionnaire de la bourgeoisie entrepreneuriale : le fait qu'elle était largement absente des assemblées ne signifiait pas que ceux qui agissaient pour son compte étaient eux-mêmes ailleurs. Lefebvre rappelait à ce propos que la liberté économique avait toujours été au centre de l'action de la Constituante et si personne ne pouvait « soupçonner les progrès que la concentration capitaliste a réalisés », il restait la réalité – et non le mythe – que « pour la première fois en Europe, elle proclama la liberté d'entreprise... et... par là elle a bien ouvert la voie au capitalisme ». Cela était d'autant plus évident dans la fonction publique, car la liberté d'accès à toutes les places avait substitué une société fondée sur les privilèges de classe par une autre où tous les citoyens étaient égaux ; et cela était

confirmé par le conflit de la Révolution avec l'Église, que Cobban avait tout à fait ignoré, mais qui représenta au contraire un passage fondamental pour la modernisation de la France, car la laïcisation de l'État prit forme à l'issue de ce violent conflit. Ces considérations constituaient autant de pistes de recherches sur lesquelles d'autres générations d'historiens travailleraient. À cet égard, il suffit de relire l'introduction de Gwynne Lewis à la deuxième édition de la *Social Interpretation* afin de vérifier comment, justement le long de l'axe de la polémique Lefebvre-Cobban, l'historiographie de la révolution a amorcé un long programme de recherche, qui n'est pas encore totalement achevé<sup>66</sup>.

- 21 Toutefois, si Lefebvre restait capable de dicter la ligne historiographique en réponse aux critiques d'Alfred Cobban et à la vague révisionniste qui avait de suite suivie, la polémique avec Guérin, dictée par le souci d'établir une équivalence entre l'engagement politique et le métier d'historien de la Révolution, fut un passage décisif pour durcir – au nom de l'exemple soviétique – les tons de la polémique avec Cobban. Voici comment Georges Lefebvre lisait les origines de « l'interprétation mythique de la Révolution » : « Il ne semble pas douteux qu'elle reflète l'évolution idéologique de la classe dominante sous l'influence de la poussée démocratique et surtout de la Révolution russe; se sentant menacée, elle répudie la rébellion des ancêtres qui lui assurèrent la prééminence, parce qu'elle y discerne un dangereux précédent ». Le cadre idéologique de la Guerre Froide imposait d'insister sur un aspect que Georges Lefebvre, précédemment, n'avait que peu pris en compte, c'est-à-dire l'influence déterminante de la Révolution d'Octobre dans la définition d'une tradition révolutionnaire remontant à 1789. Ainsi l'on assistait sous la plume de Lefebvre même, à la naissance de l'axiome que toute prise de distance par rapport à la ligne interprétative mise au point à la Société des Études robespierristes n'était rien de plus qu'un complot droitier sous les auspices des fausses démocraties de l'Occident. De plus, la lecture de Lefebvre de l'hérésie d'Alfred Cobban se voulait une sorte de déclaration d'intention révolutionnaire contre la bourgeoisie, et on ne doit pas être étonné qu'il fit directement appel à toute la gauche, même à ceux auxquels il s'était opposé auparavant. Afin de souligner comment la Révolution pût devenir un mythe, mais placée sous le signe de l'attente d'un nouvel ordre, Lefebvre récupérait donc Georges Sorel et sa théorie de la grève générale. De cette façon, au cœur de la Guerre Froide, même les hérétiques qui avaient tant trainé dans la boue le nom de Jaurès pouvaient, contre l'ennemi de classe, se révéler utiles. Ces ouvertures vers l'extrême gauche sont justement la preuve d'un durcissement politique qui n'enlève rien à l'œuvre historique de Lefebvre, mais qui ne doit pas occulter une dimension fortement idéologique dans l'organisation des études révolutionnaires.
- 22 Il faut donc distinguer entre un Lefebvre historien et un Lefebvre organisateur de recherche historique : en effet il s'agit de deux aspects de la personnalité de Lefebvre bien différents qui l'amènèrent dans deux directions largement opposées. L'âpre débat qui opposera les partisans des thèses orthodoxes aux révisionnistes, anglo-saxons et très vite français, ne laisse jamais de côté un préjugé d'ordre idéologique à la construction duquel les positions de Georges Lefebvre se révéleront décisives. C'est pourquoi, au lendemain de l'écroulement de l'univers idéologique qui avait animé l'action culturelle de Lefebvre, son prestige était destiné à se voir violemment critiqué. Ce sera, alors, le temps des remarques sur son orthodoxie, sur son vétéro-marxisme,

sur l'âpreté des polémiques qu'il mena ; remarques qui, tout en restant valides pour les raisons exposées, masquent toute la dimension intellectuelle du Lefebvre historien.

---

## NOTES

1. Sur la *Lutte des classes*, voir le numéro 2 de la revue *Dissidences*, entièrement consacré à son auteur, au titre *Daniel Guérin: révolutionnaire en mouvement(s)*, Paris, L'Harmattan, 2007. Dans cet ouvrage, l'influence et l'originalité interprétative ont été notamment soulignées par J. Guseva (« La Terreur pendant la Révolution et l'interprétation de Daniel Guérin ») et par Jean-Numa Ducange (« Comment D. Guérin utilise l'œuvre de Kautsky sur la Révolution française dans *La lutte des classes en France sous la première République*, et pourquoi ? »). En ce qui concerne plus directement la personnalité politique de Guérin au lendemain de la deuxième guerre mondiale, voir D. BERRY, « Daniel Guérin à la Libération. De l'historien de la Révolution au militant révolutionnaire: un tournant idéologique », *Agone*, n. 29/30 (2003), p. 257-73.
2. Daniel GUÉRIN, *La lutte de classes sous la première République: bourgeois et 'bras nus', (1793-1797)*, Paris, Gallimard, 1946, vol. II, p. 379.
3. Voir D. BERRY, « Un 'contradicteur permanent': The ideological and political itinerary of Daniel Guérin » dans *After the Deluge: New Perspectives on the Intellectual and Cultural History of Postwar France*, sous la dir. de J. Bourq, Lanham, MD, Lexington Books, 2004, p.149-74.
4. Voir à ce propos Luciano GUERCI, « Daniel Guérin », *Belfagor*, 1977, n. 2, p. 171-177. Sur l'attitude du monde communiste face à la *Lutte de classes*, voir D. CAUTE, *Communism and the French intellectuals, 1914-1960*, London, Deutsch 1960 [trad. fr. *Le communisme et les intellectuels français, 1914-1960*, Paris, Gallimard, 1967].
5. Voir, par exemple, George RUDÉ, « Les ouvriers parisiens dans la Révolution française », *La Pensée*, 1953, n°. 48-49, p. 108-9 & *The crowd in the French Revolution*, Oxford, Clarendon Press, 1959, p. 126-127, en particulier. Albert SOBOUL, « Classes et luttes de classes sous la Révolution française », *La Pensée*, 1954, n°. 53, p. 55 ; Richard C. COBB, « Le mouvement revendicatif parmi les bateliers de l'Oise et de la Marne au cours de l'hiver 1793-1794 », *Revue d'histoire économique et sociale*, 1954, n°. 4, p. 354-65 ; *Ibid.*, « Les journées de germinal an II dans la zone de ravitaillement de Paris », *Annales de Normandie*, 1955, n° 3-4, p. 233-260 & « Une émeute de la faim dans la banlieue rouennaise : les journées des 13, 14 et 15 germinal an III à Sotteville-les Rouen », *Annales de Normandie*, n° 2, 1956, p. 151-157.
6. Daniel GUÉRIN, *La lutte de classes sous la première République : bourgeois et 'bras nus', (1793-1797)*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Gallimard, 1968, vol. II, p. 421.
7. Voir, à ce propos, les recherches de L. H. DAVIS, *Georges Lefebvre, historian and public intellectual, 1928-1959*, ETD, Collection for University of Connecticut, Paper AAI3008115.
8. Il s'agit d'un argument que Guérin aborda plusieurs fois dans les décennies suivantes. Voir à ce propos notamment : Daniel GUÉRIN, « Bataille autour de notre mère », *La Nouvelle réforme* 2, 1958, p. 195-217 ; « Du club révolutionnaire au parti unique » *Arguments* no. 25-26, 1962, p. 53-54 ; *Id.*, « D'une nouvelle interprétation de la révolution française », *Annales ESC*, 1965, p. 84-94 ; *Ibid.*, « Controverse sur les sans-culottes », *Geschiedenis in het onderwijs* n°. 131-3, 1968, p. 317-332 ; *Ibid.*, « La Révolution déjacobinisée », *Pour un marxisme libertaire*, Paris, Laffont, 1969 et *Ibid.*, « Controverse sur la Révolution française », *Cahiers Bernard Lazare*, n° 119-120, 1987, p. 58-81.

9. Sur la dimension politique de Daniel Guérin, voir surtout ses écrits autobiographiques : notamment Daniel GUÉRIN, *Un jeune homme excentrique. Essai d'autobiographie*, Paris, Julliard, 1965 ; *Autobiographie de jeunesse, d'une dissidence sexuelle au socialisme*, Paris, Belfond, 1972 et *Le Feu du sang. Autobiographie politique et charnelle*, Paris, Grasset & Fasquelle, 1979. Il reste néanmoins encore à explorer ses nombreuses prises de positions politiques à l'intérieur de la presse de gauche des années 1930-1940 : voir par exemple, ses contributions parues, tout au long de ces années-là, dans *Révolution prolétarienne* et pendant les dernières années de la Troisième République dans la revue *Juin* 36.

10. Archives Nationales (Arch. Nat.), Centre des archives contemporaines (CAC), Versement coté 19940448, Fichier central de la Direction générale de la Sûreté nationale du ministère de l'Intérieur, carton n. 450, dossier n. 38145.

11. Voir T. HOHL, « Daniel Guérin, 'pivotiste'. Un parcours dans la Gauche révolutionnaire de la SFIO (1935-1938) », *Daniel Guérin: révolutionnaire en mouvement(s)*, op. cit., p. 133-149.

12. Voir à ce propos son essai autobiographique, Daniel GUÉRIN, *Front populaire, révolution manquée? Témoignage militant*, Paris, Julliard 1963.

13. Pour une analyse de ses positions de plus en plus exacerbées au lendemain de l'annexion hitlérienne de la région des Sudètes, voir ses articles parus dans la revue *Juin* 36 : au début de septembre 1938 il s'écrie que la Tchécoslovaquie n'est pas « comme l'Ethiopie un peuple arriéré, un agneau guetté par le loup. La Tchécoslovaquie est loup et complice de loup. Elle est en Europe centrale le chien de garde du système de Versailles, le satellite de l'impérialisme français (n° 21, 10 septembre 1938) ; et au mois de mars 1939 (n° 47, 24 mars 1939), il souligne que « seuls les États-Unis socialistes d'Europe libéreront le peuple tchèque ... Son salut, il ne doit pas l'attendre aujourd'hui des intrigues de M. Benes, cet agent 'brulé' de l'impérialisme français, ni d'une victoire militaire des grandes démocraties ». Au mois d'août (n° 65, 25 août 1939), un article anonyme au titre *Vive la paix par les États-Unis socialistes d'Europe*, qui appartient avec toute probabilité à la plume de Guérin, se rapproche de l'expression de Déat : « Mourir pour la Pologne ? Belle démocratie que la république des colonels ! ».

14. « En 1941, il y a très longtemps que la Révolution française me hante. Dans des notes de lecture de 1930, jetées sur le papier à bord du Bangkok, cargo sur lequel je m'étais embarqué pour un voyage en Indochine, j'en retrouve les prémisses. L'*Histoire socialiste* de Jaurès m'inspirait déjà à cette époque de sérieuses réserves. N'est-elle pas faite d'un matérialisme économique mal digérée, mâtiné d'idéalisme ? Kropotkine, bien que non marxiste, me semblait mieux avoir entendu que le tribun social-démocrate la voix du petit peuple, mieux fouillé les tréfonds sociaux de la Grande Révolution ». Voir Daniel GUÉRIN, *Le feu du sang*, op. cit., p. 133.

15. G. MICHON, *Robespierre et la guerre révolutionnaire, 1791-1792*, Paris, Rivière 1937. Voir aussi l'intervention de Michon dans le débat promu par la *Revue prolétarienne* sur les possibilités d'abattre le fascisme (n. 264, 10 février 1938, p. 12) et sa promotion de l'image de Robespierre pacifiste dans l'interview du 17 septembre 1938 au journal *L'Ordre*.

16. Voir *Juin* 1936, n° 45, 10 mars 1939.

17. Voir *AHRF*, 1946, p. 398.

18. Voir à ce propos F. BROCKWAY, *Inside the Left. Thirty years of platform, press, prison and parliament*, London, Allen and Unwin, 1942 ; sur la « fuite » de Guérin, voir V. SERGE, *Mémoires d'un révolutionnaire, 1901-1941*, Paris, Seuil, 1951, p. 373-4 et 385 : « le parti socialiste ouvrier et paysan avait perdu son influence dans la région parisienne et il était en pleine crise morale, quitté par ses leaders les plus connus ... Daniel Guérin, qui commençait à faire figure de leader révolutionnaire et que je rencontrai dans une imprimerie du faubourg Montmartre, préparait fébrilement sa fuite à Oslo ». Ses considérations sont néanmoins démenties par Claude Bourdet, le directeur de *Combat*, qui souligne combien Guérin « avait été chargé d'une mission extrêmement délicate par une organisation en relation avec le mouvement socialiste international. Il est donc injuste et inadmissible de parler de fuite ». Voir *Combat*, 7 janvier 1950.

La prise de position de Bourdet reflète d'ailleurs son attitude, après la guerre, tentant de favoriser le rapprochement de toutes les forces de gauche non communistes. Marceau Pivert se méfiait désormais du trotskysme de Guérin et trouvait préférable de la voir partager les responsabilités de la mission à Oslo avec les Modiano. Voir J. KERGOAT, *Marceau Pivert, socialiste de gauche*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1994, p. 162-163.

19. Voir Daniel GUÉRIN, *Le feu du sang*, op. cit., p. 64-91. Les archives du bureau des passeports de Norvège confirment les renseignements donnés par Guérin : d'après la fiche qui le concerne, il arriva en Norvège comme « réfugié politique » et il fut aidé par la Nansen-hjelpen, une organisation qui secourait les juifs. Après l'occupation nazie, il fut envoyé en Allemagne au mois d'avril 1940, mais il rentra à Oslo comme « réfugié pacifiste » le 23 décembre. Le bureau de passeports déclare aussi que, tout au long de l'année 1941, avant d'être rapatrié au mois de mars 1942, il « fut employé par l'autorité publique allemande ». Voir à ce propos l'annexe 1. Malheureusement les dossiers de la police d'Oslo numérotés 327/41, 1434/41 et 5571/41, qui concernaient directement Daniel Guérin demeurent introuvables dans les archives norvégiennes.

20. « ... parce-que me convertir en historien m'aide à survivre à travers ces années maudites et m'est une façon de dire non à l'abominable guerre, de la 'nullifier', de lui tourner le dos », *Ibid.*, p. 86.

21. Daniel GUÉRIN, *La Révolution Française et nous*, Bruxelles, La Taupe, 1969, p. 10.

22. Voir, parmi les interventions autour de son livre, en excluant celles de Lucien Febvre et de Georges Lefebvre dont on parlera dans le texte, H. CALVET, *Une histoire nouvelle de la Révolution Française*, *Revue historique*, 1947, p. 221-227 ; S. MOLINIER, « Une histoire trotskiste de la Révolution Française », *La Pensée*, n° 11, 1947, p. 113-117 ; Robert R. PALMER, « A marxist view of the First French Republic », *Journal of Modern History*, 1947, p. 324-333. Cf. encore les comptes-rendus de P.H. BEIK, *American historical review*, n° 4, 1947, p. 724-7255 et de J. M. THOMPSON dans *English Historical Review*, n° 244, 1947, p. 384-386.

23. Voir le compte-rendu de l'ouvrage de Daniel Guérin rédigé par Georges Lefebvre dans *Annales historiques de la Révolution française*, 1947, p. 173-179.

24. Voir surtout George RUDÉ, « Les ouvriers parisiens dans la Révolution française », *La Pensée*, n° 48-49, 1953, p. 108-9 et Albert SOBOUL, « Classes et luttes de classes sous la Révolution française », *La Pensée*, n° 53, 1954, en particulier p. 55.

25. Voir, par exemple, les considérations à ce sujet développées par Alfred COBBAN in *The Social interpretation of the French Revolution*, Cambridge, University Press, 1964 [2 ed., 1999, p. 120-122].

26. Richard C. COBB, *L'Armée révolutionnaire parisienne à Lyon et dans la région lyonnaise, frimaire-prairial an 2*, Lyon, Éd. de la Guillotière, 1950.

27. Lucien FEBVRE, « Un livre sur la révolution », *Annales ESC*, 1946, p. 169.

28. Antonino De FRANCESCO, *Mito e storiografia della "Grande Rivoluzione" : la Rivoluzione francese nella cultura politica italiana del '900*, Naples, Guida, 2007, p. 171-234.

29. L. EMERY, *La Révolution Française*, Lyon, Cahiers libres, 1955

30. G. ALBERTINI, *Le parti de la guerre depuis 1789*, Éditions du RNP, Paris 1944, préface de Dominique Sordet : « Il y a toujours eu, depuis 1792, un parti, tantôt de droite, tantôt de gauche, qui a préconisé l'aventure guerrière. Invariablement l'aventure a mal tourné ». Voir aussi les considérations suivantes d'Albertini, p. 13 : « les girondins voulaient détourner... le peuple des problèmes sociaux en dirigeant vers l'extérieur les forces révolutionnaires ».

31. Voir à ce propos les considérations d'Alan FORREST : « Guerin's own work has become noticeably dated: its uncompromising language of class struggle, with monolithic social classes doing battle with one another against the backcloth of Revolutionary Paris seems trite and unconvincing », *Social history*, n° 3, 1978, p. 419.

32. Cf. Stéphane BUZZI, « Georges Lefebvre (1874-1959), ou une histoire sociale possible », *Le mouvement social*, n° 200, 2002, p. 177-95.
33. Il avait exprimé sa reconnaissance à Aulard à l'occasion de la discussion de sa thèse et il se fit inscrire au domicile du même lors de ses obsèques. Voir Georges LEFEBVRE, *Les paysans du Nord pendant la Révolution française*, Bari, Laterza, 1959, p. xii et *Révolution Française*, n. 4, 1928, p. 298.
34. Voir son remerciement à Philippe Sagnac à l'occasion de la parution de sa thèse et la lettre qu'il lui adressa encore le 16 mai 1951, où le prie de le croire « bien fidèlement attaché », conservée à les Archives Nationales, Fonds Sagnac, AB/XIX/3525.
35. À ce propos, voir Jean-René SURATTEAU, « Georges Lefebvre, disciple de Jaurès ? », *AHRF*, n° 237, 1979, p. 374-98.
36. Voir à ce propos Claude MAZURIC, « Les chaussées sont désertes, plus de passants sur les chemins » (Esaïe 33.8). La SER dans la tourmente, 1940-1945 », *AHRF*, n° 353, 2008, p.169-207. Sur le rôle de Michon dans le contexte politique et culturel de ces années-là voir plus en détail N. INGRAM, « Repressed memory syndrome : interwar French pacifism and the attempt to recover France's pacifist past », *French History*, n° 3, 2004, p. 315-30 et Sergio LUZZATTO, *La Marsigliese stonata: la sinistra francese e il problema storico della guerra giusta, 1848-1948*, Bari, Dedalo, 1992, p. 174-176.
37. Nicole RACINE-FURLAUD, « Pacifistes et antifascistes. Le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes », *Des années trente. Groupes et ruptures*, sous la direction d'A. Roche et C. Tarting, Paris, Éditions du CNRS, 1985. Sur le CVIA voir aussi Pascal ORY & Jean-François SIRINELLI, *Les intellectuels en France, de l'affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Colin, 1985, en particulier p. 98-99.
38. Voici les paroles de Georges Lefebvre au moment de la fondation du Cercle : « Pour nous, fondateurs et membres du Cercle Descartes, la communauté nationale est un fait que l'esprit critique constate et auquel il adhère. La nature et l'histoire ont créé la communauté française et notre existence comme hommes et comme citoyens nous n'imaginons pas qu'on puisse la concevoir sans elle ... Nous sommes donc français. Nous entendons le rester et nous ne pouvons même pas tolérer l'idée qu'il soit porté atteinte à l'intégrité et à l'indépendance de notre communauté nationale. Mais, ceci dit, nous n'admettons pas qu'on prétende nous interdire d'exercer librement notre esprit critique sur les conséquences qu'on a parfois tirées de l'idée nationale... Nous ne saurions approuver le chauvinisme et l'impérialisme ». Cf. *Cahiers du Cercle Descartes*, n. 1, 1936, p. 26-27. Sur les critiques de l'*Action française*, à Georges Lefebvre et à son action politique, voir le numéro du 23 février 1939.
39. Voir le projet adressé par Sagnac et Mirkine-Guetzevitch au recteur Charléty : « Depuis une trentaine d'années, les études sur la Révolution française se sont poursuivies avec une remarquable activité non seulement en France, mais dans tous les pays d'Europe, de l'Angleterre et des Pays-Bas, de la Pologne à la Russie, et avec un étonnant esprit de suite en Amérique, particulièrement aux États-Unis. C'est avec un intérêt croissant qu'on recherche les origines, proches ou lointaines de la Révolution, l'influence profonde de ses réformes et le rayonnement de ses idées dans le monde; c'est aussi avec une méthode chaque jour plus précise qu'on examine ce prodigieux ébranlement sous tous ses aspects, non plus seulement politique, mais juridique, économique et social, religieux et moral, scientifique et artistique. Ces progrès mêmes commandent une organisation nouvelle des recherches historiques sur cette grande époque. L'heure est venue de grouper des études qui dépassent le cadre d'une chaire ou même d'une Faculté et de leur en accorder un plus vaste, mieux adapté à leur complexité même et à leur diffusion générale dans le monde. De là, le projet d'un organisme spécial. Il portera le nom de *Centre d'études de la Révolution française à l'Université de Paris* dans le cadre de l'Institut d'Histoire Moderne ». Le Centre, dirigé par Sagnac et dont le Comité de direction était semblable à celui de la revue *Révolution française*, commença à fonctionner dès la fin de 1932 avec deux conférences « spéciales et extrêmement neuves et remarquables, du professeur Georges Lefebvre, que j'ai



présidées, devant un auditoire d'étudiants français et étrangers très attentifs prenant d'abondantes notes et Mirkine-Guetzevitch vient d'ouvrir un cours devant une assemblée nombreuse et choisie » (voir lettre de Philippe Sagnac au recteur Charléty du 14 décembre 1932). L'inauguration officielle avait eu lieu le 11 décembre sous la présidence d'Anatole de Monzie, ministre de l'Éducation nationale. Voir Arch. Nat., CAC, Versement coté 200110498/105 : Institut d'histoire de la Révolution française, 1932-1953.

40. Sur Sébastien Charléty et son action administrative et culturelle à l'Université de Paris, voir Pierre RENOUVIN, *Notice sur la vie et les travaux de Sébastien Charléty (1867-1945)*, Paris, Didot, 1948.

41. « L'assemblée des professeurs de la Faculté des Lettres, dans sa séance du 25 juin [1937] ... a adopté à l'unanimité les statuts... d'un Institut d'histoire de la Révolution française. Cet Institut est créé pour remplacer le centre d'histoire de la Révolution française qui existait jusqu'à présent et qui était organisé en marge et presque en dehors de la Faculté, où il avait pourtant son activité principale. Il dépendait non du Doyen, mais uniquement du Recteur, Président du Conseil de l'Université. Cet institut ne faisait aucune place au professeur d'histoire de la Révolution française en tant que professeur titulaire de la chaire ... au départ du professeur Sagnac, le Comité d'histoire a estimé qu'il convenait de transformer ce Centre en un Institut de Faculté, sous l'autorité du Doyen président et du professeur d'histoire de la Révolution vice-président. Le projet de statut a été rédigé par M. Georges Lefebvre qui vient d'être nommé professeur d'histoire de la Révolution ». *Ibid.* : Extrait du procès-verbal de la Faculté des Lettres ratifié par le Conseil de l'Université dans la séance du 13 juillet 1937.

42. Cela est d'autant plus évident si l'on songe qu'en 1935, conformément à une décision de la Société d'histoire de la Révolution française, la revue *Révolution française*, éditée par la société même, sera publiée par les soins du centre d'études de la Révolution française de la Faculté des lettres de l'Université de Paris. Voir (*Ibid.*) à ce propos la lettre de Sagnac au recteur Charléty du 7 janvier 1935 : « La Société de l'histoire de la Révolution française a décidé de se dissoudre, pour des raisons financières et morales. Mais, en disparaissant, elle a demandé à transmettre la tâche de publier la revue au Centre ... Ne voulant pas laisser tomber une revue qui remonte à 1881, qui seule peut avoir un cadre assez large pour étudier la révolution en France et à l'étranger, à travers le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, j'ai accepté, en principe, ce lourd héritage ».

43. « Monsieur Le Recteur, je prends la liberté de vous rappeler la conversation que j'ai eue avec vous lorsque j'ai eu l'honneur d'aller vous apporter les quelques documents concernant le président Benès. Je me suis permis de vous mettre au courant de la transformation que devait subir le Centre d'études de la Révolution française, qui sera dorénavant non pas Institut de l'Université, mais Institut de la Faculté des lettres, et de ce fait, sa direction sera assumée uniquement par les professeurs de la Faculté des Lettres. M. André Pierre, qui était secrétaire général du centre et moi-même, qui étais directeur-adjoint du centre, ne pouvons plus collaborer à cet Institut... ». *Ibid.* : lettre de Mirkine-Guetzevich au Recteur Charléty, 3 juillet 1937.

44. *Révolution Française*, n° 4, 1928, p. 302.

45. « M. le Recteur informe le Conseil de l'Université que le Comité du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Révolution française a décidé d'allouer, et il vient de verser à l'Université de Paris, sur les fonds qui étaient mis à sa disposition, une subvention de deux millions pour assurer et développer l'activité de l'Institut d'histoire de la Révolution française. Le président du Comité, M. Caron, directeur des archives, et le professeur de la chaire d'Histoire de la Révolution française, M. Lefebvre, d'accord avec le comité, ont signalé au recteur l'intérêt qu'il y aurait à cette occasion à rattacher à l'Université de Paris l'Institut d'histoire de la Révolution française, actuellement institut de Faculté. La Faculté des Lettres a été consultée. Dans sa séance d'assemblée en date du 8 mars, et sur le rapport de M. Lefebvre, elle a émis à l'unanimité un avis favorable... Il est entendu que cet Institut est tout à fait distinct d'un Institut international d'histoire de la Révolution française, qui figure à tort au Livret de l'Étudiant au chapitre des Instituts d'Université. La notice de cet établissement ne devra plus figurer à ce chapitre au Livret de l'Étudiant. Voir Arch. Nat.,

CAC, Versement coté 200110498/105, Procès-verbal du Conseil de l'Université, séance du 13 mars 1940.

46. Voir, *Ibid.*, l'annotation suivante rédigée sur papier à en-tête du cabinet du secrétaire général de l'Université de Paris à la date 4 février 1939 : « Caron, directeur des archives, qui se préoccupait du sort de la chaire de Lefebvre (Histoire de la Révolution française) et que j'ai mis au courant, m'a annoncé qu'à la faveur du 150<sup>e</sup> anniversaire qu'il organise, il va pouvoir faire doter l'Institut d'histoire de la Révolution française d'un capital représentant 60 à 70 de rente. Après quoi il vous proposera le rattachement de cet Institut à l'Université. Ce mouvement appuiera la défense de la chaire de la Faculté des Lettres ».

47. Cf. *La Révolution Française*, Paris, Librairie Syndicale, 1939, avec interventions de Michon, Albertini, Lefranc, Brelingard, Vidalenc, Dolléans, Hauck et Levy.

48. Georges LEFEBVRE, « Les principes de 1789 en 1939 », *Cahiers du Cercle Descartes*, n° 9, 1939, p. 20.

49. Georges LEFEBVRE, *Quatre vingt neuf*, Paris, Maison du Livre, 1939, p. 246-247.

50. Cf. la lettre du 25 avril 1940 publiée par James Friguglietti, « Georges Lefebvre. Correspondance avec J.M. Thompson », *AHRF*, n° 321, 2000, p. 116.

51. Voir, *Ibid.*, le rapport rédigé par Georges Lefebvre le 16 décembre 1941 sur l'activité de l'Institut... qui « s'est trouvée considérablement réduite par les circonstances. Par mesure de sûreté générale, l'Université a suspendu ses cours publics. Aucune thèse de doctorat n'a été présentée ; aucun étudiant étranger non plus n'est venu travailler à la Sorbonne ... Le professeur a participé, suivant les méthodes ordinaires, à la préparation de l'agrégation ... et à celle du certificat d'histoire moderne et contemporaine qui trouvait la Révolution dans son programme. Il a obtenu le don de quelques volumes qui sont venus accroître la bibliothèque ».

52. Voir Claude MAZAURIC, *op. cit.*, p. 192-194.

53. Richard C. COBB, « Georges Lefebvre », *Past and Present*, n° 18, 1960, p. 53.

54. Georges LEFEBVRE, « Pro domo », *AHRF*, n° XXX, 1947, p. 188-189.

55. P. HUTTON, *History as an art of memory*, London, University of New England, 1993, p. 136-43.

56. Jean René SURATTEAU, « Correspondance d'Albert Mathiez et de Georges Lefebvre avec Alfred Rufer », *AHRF*, n° 237, 1979, p. 432.

57. Georges LEFEBVRE, « Discours sur Robespierre », *AHRF*, n°XXX, 1933, p. 492-510.

58. Voir *Correspondance de Maximilien et Augustin Robespierre*, recueillie et publiée par Georges Michon, Paris, Librairie Nizet et Bastard, 1941, vol. II, p. 5 : « Nous tenons à exprimer ici toute notre reconnaissance à M. Georges Lefebvre pour ses précieux conseils et à M. Paul Vaillandet pour ses utiles indications ».

59. *Ibid.*, p. 199.

60. Voir, par ex., la lettre suivante de Franco Venturi à Alessandro Galante Garrone du mois d'avril 1957 : « Agli archivi ho visto Cobb che ti saluta moltissimo, così come ho visto il vecchio e sempre più rubizzo maestro Lefebvre, che anche lui ti saluta moltissimo. Ho dovuto confermarli che tu eri 'très affecté par les événements de Hongrie'. Ho evitato del resto di parlare con lui di politica, perché ho visto che sempre più assimila Robespierre a Baffone ['grande moustache', sobriquet en italien de Staline]. Ma invece di storia mi ha raccontato cose molto utili al mio lavoro. Ed è veramente straordinario di vitalità, di energie e di spirito umoristico ». Voir A. GALANTE GARRONE- F. VENTURI, *Vivere eguali. Dialoghi inediti intorno a Filippo Buonarroti*, a cura di M. Albertone, Bologna, Diabasis, 2009, p. 160.

61. Daniel GUÉRIN, « Bataille autour de notre mère », *op. cit.*, p. 217.

62. Alfred COBBAN, *The social interpretation of the French Revolution*, Cambridge, University Press, 1964, p. 120-2.

63. Alfred COBBAN, *The myth of the French Revolution, an inaugural lecture delivered at University College*, London, 6 May 1954, London, H. K. Lewis, 1955.

64. Voir Franco BENIGNO, *Specchi della rivoluzione. Conflitto e identità politica nell'Europa moderna*, Roma, Donzelli, 1999, p. 7-14.
65. Georges LEFEBVRE, « Le mythe de la Révolution française », dans *Annales historiques de la Révolution française*, n° 145, 1956, p. 337-45.
66. Alfred COBBAN, *The social interpretation of the French Revolution*, Cambridge, University Press, 1999, avec une introduction de G. Lewis, p. xiii-xlix.
- 

## AUTEUR

**ANTONIO DE FRANCESCO**

Professeur d'histoire Université d'Etat de Milan